

Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, délégué interministériel à la jeunesse

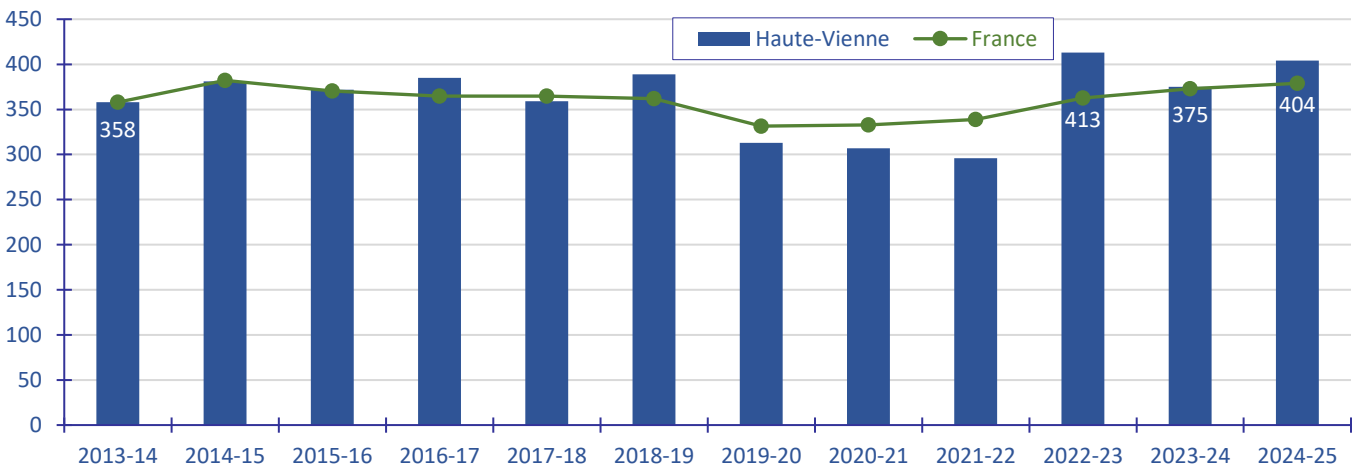
Plus de 12,5 associations pour 10 000 habitants
De 10,9 à 12,5
De 9,6 à 10,8
Moins de 9,6

Haute-Vienne

Données : INSEE et Répertoire National des Associations.
Méthode : R.S.

Les créations d'associations dans le département

Pour épouser le rythme de l'activité de la plupart des associations, l'année est observée du début juillet à la fin du mois de juin de l'année suivante (un trimestre marqué par peu de créations (juillet, août et septembre), suivi de trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations). Le graphique présente l'évolution sur 12 années.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2013-2014.

Le nombre des créations en Haute-Vienne, observé depuis l'année repère 2013-2014, connaît des variations plus prononcées qu'au plan national. Après un repli entre 2019-2020 et 2021-2022, les créations se redressent nettement, en 2022-2023, et se maintiennent à un niveau élevé au cours des deux dernières années.

Objets des créations dans le département

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	23,1	25,0
Sport	18,6	17,8
Loisirs	12,7	12,2
Social	6,9	7,6
Amicales - entraide	7,0	8,0
Éducation - formation	6,9	5,7
Économie	5,2	4,3
Santé	6,2	4,5
Environnement	6,2	4,5
Autres ⁽¹⁾	7,2	10,4
Total des créations	100,0	100,0

Les créations traduisent le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le sport, l'éducation-formation, la santé et l'environnement.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années (juillet 2022-juin 2025). Traitements R&S.

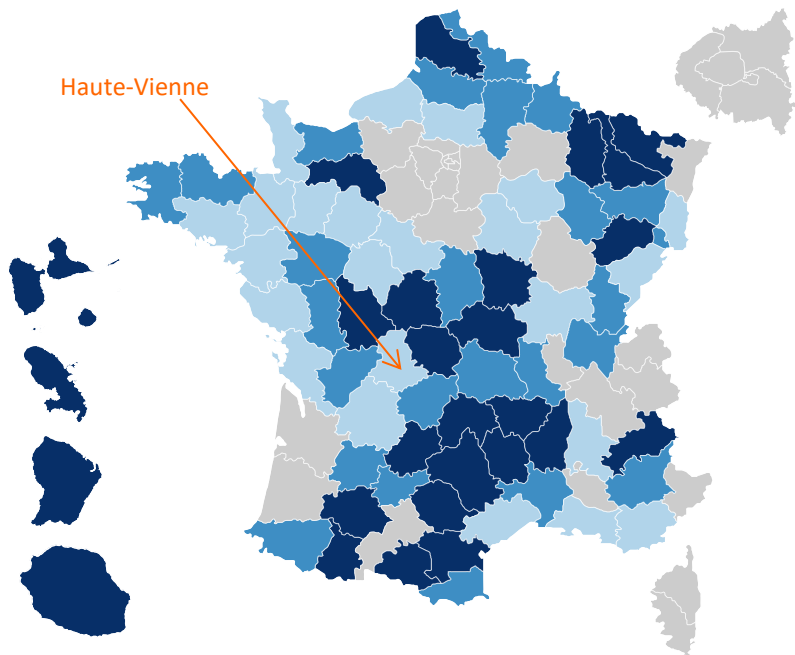
Combien d'associations et de bénévoles dans le département ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on connaît rarement la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Une prudente fourchette s'appuie sur différentes sources complémentaires dont le Répertoire National des Associations. On peut ainsi évaluer le **nombre d'associations actives** dans le département **entre 9 500 et 10 000**. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, assez bien cerné et suivi chaque année par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, on compte **1 250 clubs** appartenant à des fédérations agréées qui ont délivré **103 190 licences**, en 2024.

La question est plus délicate encore concernant **le nombre de bénévoles**. Depuis 2010, les enquêtes triennales IFOP – France Bénévolat – R&S, prolongées par trois enquêtes IFOP-R&S depuis 2023, assurent un suivi à partir d'une définition précise. Ces dernières ont confirmé un retour progressif à la situation d'avant-crise et permettent d'estimer **entre 75 000 et 82 000** le nombre de bénévoles, dans le département, en 2025.

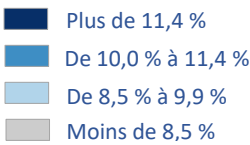
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **8 740** personnes sont salariées dans les **870** associations employeuses du département. Parmi elles, **438**, soit **50 %** (48 % en moyenne nationale), ont moins de trois salariés, et **36** associations, souvent actives dans le domaine sanitaire et social, comptent plus de cinquante salariés.



Toutes ces associations, dans leur diversité, animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **9,3 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département (9 % en moyenne nationale).



Sources : URSSAF et MSA. Données 2024. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	11,7	12,1
Sport	4,3	5,5
Santé	6,6	7,7
Social	47,8	48,7
Loisirs	1,3	1,3
Culture	3,3	2,6
Autres activités ⁽¹⁾	15,7	12,2
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	9,3	9,9
Total	100,0	100,0

Parmi ces **8 740** salariés qui travaillent dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans la culture qu'au plan national, et un peu moins dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2024.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

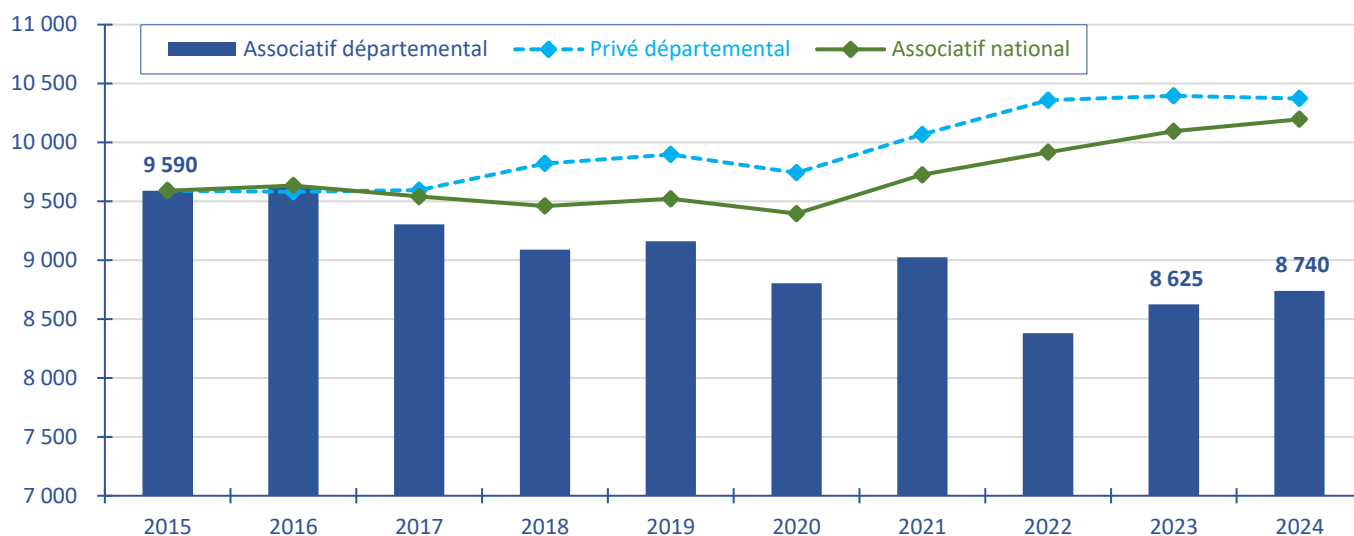
L'hébergement social et l'aide à domicile, surtout, sont davantage développés en Haute-Vienne, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	4,9	9,5
Hébergement social	10,8	9,9
Aide à domicile	13,4	7,7
Accueil de personnes âgées	0,7	0,7
Aide par le travail	4,7	6,9
Accueil de jeunes enfants	1,3	2,4
Accueil d'enfants handicapés	1,8	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,9	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	9,3	9,4
Ensemble du secteur social	47,8	48,7

Regards croisés sur les évolutions de l'emploi

Les effectifs associatifs du département sont ici rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé du département, d'autre part.



Sources : URSSAF et MSA. Les deux courbes sont reconstituées en tendance à partir de 2015 pour être comparées à l'histogramme du département.

En Haute-Vienne, l'emploi dans les associations marque le pas en 2017 quand il progresse dans l'ensemble du secteur privé. Le repli observé en 2022 correspond à une actualisation, et ne doit pas être interprété comme une année défavorable. La tendance redevient positive en 2023 et 2024, suivant la courbe nationale.

Guid'Asso, réseau national d'appui à la vie associative locale

Le réseau Guid'Asso propose **un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement** pour que chaque association, employeuse ou non, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, puisse trouver près de chez elle des réponses à ses questions.

Le réseau est composé de **315 structures de proximité** (associations, collectivités locales, institutions) labellisées **en Nouvelle-Aquitaine**, en 2025, et plus de 2 000 points d'appui dans toute la France.



Trouvez un point d'appui Guid'Asso sur votre territoire <https://www.associations.gouv.fr/guid-asso>

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières pour donner la parole aux acteurs associatifs, dirigeants et bénévoles, et informer les pouvoirs publics sur les mesures de soutien les plus adaptées.